

**Procès-verbal du conseil d'établissement  
de l'école secondaire Le Sommet**

Le 21 avril 2021

Procès-verbal de la séance virtuelle du conseil d'établissement tenue le mercredi 21 avril 2021 à 19 h, de l'école secondaire Le Sommet, 120, rue de la Polyvalente, Québec à laquelle sont présentes virtuellement les personnes suivantes :

GUERTIN, Carl-Éric	Parent
LORRIN, Ludovic	Parent
MUNGER, Suzie	Parent
POULIN, Christian	Parent
ROBERGE, Marie-France	Parent
SAVARD, Geneviève	Parent
THIBAudeau, Jérôme	Parent
UWAMALIYA, Jeanne D'Arc	Parent
BELISLE, Julie	Enseignante
BERTRAND, Isabelle	Enseignante
CYR, Geneviève	Enseignante
LEGAULT, Maxime	Enseignant
MARTEL, Julie	Enseignante
TREMBLAY, Johanne	Professionnelle - AVSEC
BOIES, Sophie	Soutien – Tech. travaux pratiques
FORTIER BARBEAU, Louise	Représentante de la communauté
TREMBLAY, Véronique	Représentante de la communauté
BOUCHARD, Ulysse	Élève – Premier Ministre
CHAMPAGNE, Anabelle	Élève – Ministre des 5 <sup>e</sup> secondaire
<b>PARTICIPENT À CETTE SÉANCE</b>	
GOSSELIN, Annie	Directrice
BOULET, Sonie	Gestionnaire administrative d'établissement
SIMARD, Marie-Claude	Directrice adjointe
<b>ÉTAIT ABSENTE À CETTE SÉANCE</b>	
LAJOIE, Jessy	Enseignante

## **MOT DE BIENVENUE**

Monsieur Carl-Éric Guertin débute la rencontre en souhaitant la bienvenue aux membres.

### **1. VÉRIFICATION DU QUORUM**

On constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Mot de bienvenue

1. Vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal du 20 janvier 2021
4. Parole au public
5. Parole aux élèves
6. Covid-19 : état de la situation
7. Résultat des tests de qualité de l'air
8. Rapport de comité de parents
9. Mise à jour budgétaire
10. Choix des iPads 2021-2022
11. Modifications à la grille-matières Pré-DEP
12. Modifications au calendrier scolaire 2021-2022
13. Services complémentaires (art.88)
14. Gestion des comportements majeurs
15. Garde-robe scolaire
16. Formation pour les membres du C.É. : capsules
17. Composition du Conseil d'établissement (art.42 et 43)
18. Projet éducatif :
  - 18.1 Sondage aux parents pour évaluer le projet éducatif
19. Information de la direction
  - 19.1 Projection de la clientèle 2021-2022
  - 19.2 Activités et spectacles de fin d'année
20. Calendrier des activités / sorties éducatives (art. 87)
21. Correspondance de la présidence
22. Autres sujets
23. Questions des membres
24. La levée de l'assemblée

Madame Marie-France Roberge secondée par Monsieur Christian Poulin propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

**C.E. 20-21-35**

22.1 Concentrations

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **3. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL 20 JANVIER 2021**

Madame Marie-France Roberge secondée par Monsieur Christian Poulin propose l'adoption du procès-verbal avec la correction suivante :

Au point 17 : Questions des membres (page 41, 1<sup>er</sup> paragraphe)  
Modifier l'avant dernière phrase pour celle-ci :  
La situation rend difficile la participation des élèves.

Suivis :

#### 3. Adoption et suivis du procès-verbal 9 décembre, Suivis Point 17 : Autres sujets

Une lettre d'information concernant le collégial a été acheminée aux parents le 26 janvier dernier.

#### 5. Paroles aux élèves

Les élèves du Gouvernement étudiants, M. Dany Provencher et Mme Johanne Tremblay ont reçu la motion de félicitations pour l'organisation des activités de Noël en contexte de pandémie.

#### 13. Covid-19 : état de la situation

L'école a reçu des directives que tous les élèves et tout le personnel de l'école étaient dans l'obligation de porter les masques fournis par l'école.

C.E. 20-21-36

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4. PAROLE AU PUBLIC**

Il n'y a pas de public.

### **5. PAROLE AUX ÉLÈVES**

Monsieur Ulysse Bouchard nous parle des activités passées et celles à venir :

- Secondaire en spectacle, il y a eu 2 présentations de notre école un groupe de musique et un spectacle de danse. La performance en danse a d'ailleurs reçu un prix.
- L'activité du temps des sucres a malheureusement été annulée.
- Les activités de Pâques ont eu lieu à l'école. Les élèves ont pu visualiser un film, des chocolats chauds et des bouillons de poulet ont été distribués dans les classes. Il y a eu le tirage d'un gros chocolat de Pâques. Les coupons de participation se vendaient 0.25\$ pour financer l'achat du chocolat.

Madame Annabelle Champagne poursuit :

- A eu lieu la première rencontre pour préparer la cérémonie de graduation. Cet événement aura probablement lieu le 10 juin.
- Le 9 juin, se tiendra le déjeuner des finissants.
- Si c'est possible, le bal des finissants aura lieu au Manoir du Lac Delage, le 23 juin. Les rencontres pour l'organisation vont bientôt débiter. Deux plans doivent être prévus pour le bal, présentiel et virtuel.
- Album des finissants est terminé et envoyé à l'impression.
- La semaine du 3 au 7 mai, s'il y a un retour à l'école, aura lieu la semaine des activités physiques. Un concours Ninja sera organisé.
- Il y a eu des activités thématiques pour les 3 derniers mois. En février c'était le thème de l'écriture. En mars c'était le concours de photo. En avril c'était le thème « redonne vie à un objet ».

Monsieur Ulysse Bouchard conclut :

- Le Gala Méritas arrive à grands pas et qu'il sera animé par lui et sa collègue, Annabelle Champagne. La formule sera semblable à celle de l'année dernière.

## **6. COVID-19 : ÉTAT DE LA SITUATION**

Depuis la dernière rencontre en janvier, nous avons fermé 4 groupes et retourné des élèves de 5 autobus au mois de mars.

De janvier à aujourd'hui, nous comptons 11 cas d'élèves connus et 4 membres du personnel. Des parents nous ont informés de cas positifs dans la famille, mais c'était sans répercussion pour la fermeture de groupes.

Nous avons plusieurs questions à poser quand un cas positif à la Covid est déclaré pour l'analyse préalable à la fermeture d'un groupe :

- Quand les symptômes ont-ils commencé ?
- Quelle date la personne a-t-elle été testé ?
- Quelle date vous avez reçu le résultat ?
- Quelle est la date de fin de l'isolement ?
- Quel est le numéro de groupe de l'élève ?
- L'élève a-t-il des frères et sœurs à l'école ou dans une autre école du CSS?
- Est-ce que l'élève a pris l'autobus? Si oui, la date de la dernière fois.
- Quelle est la date de sa dernière présence à l'école?

S'il y a retour à l'école en zone rouge :

- Le port du masque fourni par le Centre de services scolaire sera obligatoire en tout temps, à l'exception des personnes seules dans un local et avec la porte fermée. Les masques de l'école ne contenaient pas de graphène.
- Le retour des élèves se fera avec le calendrier en alternance pour les élèves de secondaire 3, 4 et 5, selon le calendrier d'enseignement à distance fourni aux parents.
- Les activités parascolaires seront annulées sauf en classe bulle.
- Les sorties éducatives seront permises en classe bulle uniquement.

Monsieur Jérôme Thibaudeau se questionne au sujet des lettres Covid que les parents reçoivent même si l'école est fermée. Les élèves ne peuvent pas avoir contracté la Covid à l'école? Madame Annie Gosselin dit que la Santé publique nous demande d'informer les parents quand même. Nous devons faire la même procédure que l'école soit ouverte ou fermée, la différence c'est qu'on ne ferme pas de groupe.

## 7. RÉSULTAT DES TESTS DE QUALITÉ DE L'AIR

Madame Sonie Boulet nous présente un document qui résume la situation de notre école.

L'école est munie d'un système de ventilation mécanique.

Le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) se mesure en PPM (parties par million). Voici la légende des résultats :

- Zone ciblée par le ministère (vert foncé) : moins de 1000 ppm;
- Zone acceptable (vert pâle) : 1000 à 1500 ppm;
- Zone actions à poser (jaune) : 1500 à 2000 ppm;
- Zone urgence (rouge) : plus de 2000 ppm.

Les tests sont effectués en trois mesures :

- 1<sup>re</sup> lecture : avant que le début des cours (sans élève);
- 2<sup>e</sup> lecture : 20 minutes après le début des cours;
- 3<sup>e</sup> lecture : 60 minutes après le début des cours, mais avant la pause.

À notre école, 6 classes ont été testées, sur différents étages et à différents endroits. À ce jour, 2 tests ont été effectués, soit le 28 janvier et le 24 février. Tous les résultats se situent dans la zone ciblée par le ministère (vert foncé) et la zone acceptable (vert pâle). Entre les 2 tests, des actions ont été posées et les résultats des tests se sont améliorés :

- Le CSS s'est assuré du bon fonctionnement et de l'efficacité de la ventilation.
- La programmation de l'appareil a été modifiée lorsque nécessaire.
- Optimisation de l'apport d'air frais et de la filtration.
- Retrait des stratégies d'économie d'énergie.
- Bonification de la période de ventilation (2 hres avant l'occupation et jusqu'à 2 hres après).
- Ajout de sondes de CO<sub>2</sub> dans les systèmes de ventilation.
- Nettoyage supplémentaire des systèmes de ventilation.

Monsieur Maxime Legault demande si d'autres lectures sont prévues. Madame Sonie Boulet mentionne que pour l'instant aucune date n'est planifiée, mais qu'il y en aurait sûrement plus tard.

## **8. RAPPORT DE COMITÉ DE PARENTS**

Monsieur Jérôme Thibaudeau mentionne qu'il était absent à la dernière rencontre du Conseil d'établissement, car se tenait la rencontre du comité de parents le même soir.

Voici les sujets abordés lors des 3 dernières rencontres :

- Neutralité des Comités de parents  
Il a été convenu d'adopter une résolution pour la neutralité des Conseils d'établissement.
- Critères d'admission pour la maternelle 4 ans  
Des exercices ont été réalisés à cet égard.
- Qualité de l'air et de l'eau  
Il y a eu une présentation assez rassurante à ce sujet. Lorsqu'il y a des correctifs à apporter, le Centre de services scolaire et les responsables en charge ne prennent pas ça à la légère. L'ensemble des résultats sont acceptables.
- Nouvelles écoles primaires et secondaires  
Présentation du projet pour la nouvelle école primaire et la nouvelle école secondaire qui seront construites sur l'ancien terrain du zoo. Très beau projet prévu pour l'année scolaire 2024-2025.

## **9. MISE À JOUR BUDGÉTAIRE**

Madame Sonie Boulet présente la mise à jour budgétaire. Elle explique les échéanciers à respecter auprès du service des ressources financières du Centre de services scolaires.

Un document détaillé est présenté aux membres montrant le budget initial, la projection par rapport à la clientèle, le surplus, les revenus, les dépenses, etc. Selon la projection actuelle, nous aurions un surplus en fin d'année qui servirait à faire des remboursements aux parents (dont un crédit pour la surveillance et les activités de concentration non réalisées), à remplacer de l'équipement désuet, à ajouter une fontaine d'eau réfrigérée pour les élèves, à l'aménagement d'une classe extérieure, à acheter de l'équipement extérieur comme des tables et des bancs en lien avec les travaux effectués dans le stationnement, le trottoir où l'entrée principale.

Une enseignante se demande si l'aménagement de la classe extérieure est prévu pour la rentrée 2021 et s'il va y avoir du réseau internet. Madame Marie-Claude Simard a un comité en cours pour ce projet. Elle en fait partie, ainsi que M. Dany Provencher, technicien en loisirs de l'école. Il est souhaité que cette classe soit prête à l'automne. Pour ce qui est du réseau, cette demande sera analysée.

#### **10. CHOIX DES IPADS 2021-2022**

Madame Sonie Boulet nous présente les choix d'option d'iPad pour l'an prochain.

Les choix sont pratiquement les mêmes que cette année, sauf que l'école n'offre plus le iPad 32G, car il est moins populaire. Voici les 4 options qui seront disponibles :

- iPad personnel : minimum 5<sup>e</sup> génération et 32G;
- Achat iPad 128G, 8<sup>e</sup> génération, écran 10.2 po, à 668\$ incluant les taxes, l'étui Le Sommet, le bloc et le fil d'alimentation, payable en 4 versements égaux de 167\$, sur 4 années scolaires;
- iPad en location : 110\$ par année;
- iPad en prêt quotidien : gratuit, remise le midi et le soir aux surveillants d'élèves.

Les montants sont sujets à changement, car tant que la commande n'est pas passée officiellement, la compagnie Apple se réserve le droit de modifier leurs prix.

Madame Marie-France Roberge propose l'adoption des choix des iPads, appuyé de Madame Isabelle Bertrand.

**C.E. 20-21-37**

**ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ**

#### **11. MODIFICATIONS À LA GRILLE-MATIÈRES PRÉ-DEP**

Madame Annie Gosselin présente une nouvelle proposition à la grille-matières Pré-DEP qui avait déjà été approuvée. Les enseignants ont fait une nouvelle proposition. Les 2 périodes en arts plastiques et 1 période en anglais seraient retirées pour ajouter 3 périodes en mathématique (soit 9). Le reste demeure.

Madame Geneviève Cyr secondée par Madame Julie Martel propose l'adoption de la grille-matières Pré-DEP pour l'année 2021-2022.

**C.E. 20-21-38**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **12. MODIFICATIONS AU CALENDRIER SCOLAIRE 2020-2021**

Madame Annie Gosselin explique les modifications apportées au calendrier scolaire.

- La journée pédagogique ajoutée par l'école le 8 septembre est reprise à la journée pour force majeure le 23 avril (jour/cycle 7);
- La journée pédagogique ajoutée par l'école le 24 mars est reprise à la journée pour force majeure le 7 mai (jour/cycle 7);
- La dernière journée pour force majeure, le 21 mai, deviendra une journée pédagogique s'il n'y a pas de force majeure;
- À la section « session d'examens », il n'y aura pas assez d'examens pour les élèves de sec.1, sec.2, CPC, FMSS et Pré-DEP, donc ces élèves seront en journée de classe le 14 juin (jour/cycle 2) et le 15 juin (jour/cycle 3). Les élèves du 2<sup>e</sup> cycle, sec. 3-4-5, seront en journées d'examens;

Nous devons vérifier certains détails avec les enseignants de chaque département pour la session d'examens et les 2 gels d'horaire prévus les 12 et 26 mai AM, dans l'éventualité que l'enseignement serait encore à distance.

Les parents seront informés par courriel des changements et le calendrier leur sera retourné. Monsieur Carl-Éric Guertin propose d'enlever le surlignage vert aux dates des journées pour forces majeures, car cela pourrait porter confusion.

Les modifications apportées au calendrier scolaire sont approuvées à l'unanimité.

**C.E. 20-21-39**

**ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ**

## **13. SERVICES COMPLÉMENTAIRES (ART.88)**

Madame Annie Gosselin présente le tableau du plan d'effectifs du personnel de soutien et professionnel prévu pour le soutien à l'élève. La majorité des corps d'emplois restent statu quo et d'autres augmentent en heures.

Des consultations ont été faites auprès des professionnels et du personnel de soutien, autres que les T.E.S. (techniciens en éducation spécialisée) et T.T.S. (technicien en travail social) pour l'instant. L'an prochain nous prévoyons une clientèle de 1250 élèves, dont 9 élèves TSA et 300 élèves à risque élevés de décrochage. De plus, nous ne connaissons pas les impacts de la pandémie sur nos élèves de l'an prochain.

Madame Geneviève Cyr mentionne que les enseignants souhaitent que le poste de surveillant d'élèves au local ressource soit conservé. Madame Annie Gosselin précise que ce poste est conservé, mais que son mandat pourrait changer.



C.E. 20-21-40

Monsieur Maxime Legault demande si la banque de salaire est la même pour les professionnels que pour les techniciens en éducation spécialisée, car si le conseil d'établissement approuve les services complémentaires tels que présentés, il ne restera peut-être pas de budget pour les autres besoins T.E.S.. Madame Annie Gosselin précise que les budgets de différentes mesures servent à planifier le soutien à l'élève.

Monsieur Ludovic Lorrin pense que l'on devrait garder un budget pour le T.T.S. (technicien en travail social). Madame Annie Gosselin spécifie que le mandat du T.T.S. était de soutenir les élèves de 2<sup>e</sup> secondaire en reprise d'année.

Monsieur Christian Poulin propose l'adoption des services complémentaires, appuyé de Madame Johanne Tremblay.

**ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ**

#### **14. GESTION DES COMPORTEMENTS MAJEURS**

Madame Marie-Claude Simard présente et explique le tableau des conséquences aux manquements majeurs.

Ce tableau a été créé suite à la demande des enseignants de revoir le cadre des manquements majeurs. Celui-ci permet à tous d'appliquer les mêmes conséquences. Il y a une gradation au niveau des conséquences : première, deuxième et troisième. Si l'élève répète plusieurs fois son comportement, une étude de cas et un appel à des services externes peuvent être faits.

Le tableau a été présenté à l'équipe-école et est maintenant appliqué. Ce protocole rassure les enseignants. Une présentation plus simple sera aussi faite aux élèves. Le policier-école est aussi impliqué.

Monsieur Jérôme Thibaudeau trouve que le tableau est bien fait et est en accord cependant, il faut s'assurer qu'il n'y ait pas d'injustice et que les conséquences soient appliquées de façon équitable. Les enseignants et le personnel doivent être cohérents.

Madame Marie-Claude Simard explique que ce sont les enseignants qui rapportent les faits à la direction de niveau. Les T.E.S. rencontrent ensuite les élèves, car il est important de vérifier les faits. La direction adjointe applique la mesure et les parents sont alors contactés. Il est important d'avoir un portrait complet de la situation pour bien appliquer la conséquence.

#### **15. GARDE-ROBE SCOLAIRE**

Le comité Garde-robe scolaire est composé de 2 parents, dont Madame Marie-France Roberge et Monsieur Christian Poulin, de 2 élèves, 3 enseignants et du technicien en loisirs. À ce jour, il y a eu deux rencontres.

Madame Sonie Boulet résume les résultats du sondage effectué auprès des élèves. En général, les élèves aiment les vêtements, mais ils trouvent qu'ils ne sont pas très confortables et qu'il manque de couleurs. Le comité est à faire une analyse auprès de sept fournisseurs. Les compagnies veulent envoyer des échantillons à l'école, mais actuellement l'école est fermée. Une autre rencontre aura lieu d'ici la fin de l'année.

## 16. FORMATION POUR LES MEMBRES DU C.É. : CAPSULES

Madame Annie Gosselin présente un document sur la formation obligatoire par les membres du Conseil d'établissement.

- Cette formation s'adresse à tous les membres des conseils d'établissement ainsi qu'aux directions d'établissement. Elle vise à soutenir les intervenants dans l'exercice de leurs fonctions et pouvoirs prévus dans la Loi sur l'instruction publique.
- L'implantation d'une formation obligatoire fait partie des principaux changements apportés à la nouvelle gouvernance scolaire au Québec. Elle réaffirme l'importance de soutenir les conseils d'établissement dans la réalisation de leur mandat, pour qu'ils puissent prendre les meilleures décisions, dans l'intérêt de tous les élèves.
- Chaque conseil d'établissement est invité à prendre en charge cette formation, avec le soutien de son centre de services scolaire. Une reddition de compte doit être transmise au comité gouvernance et éthique du conseil d'administration.

Le ministère de l'Éducation demande aux membres des C.É. de visualiser les capsules numéro 1 à 7, car ce sont des incontournables. La capsule numéro 8 sur les frais scolaires est maintenant disponible. De plus, plusieurs fiches thématiques peuvent être consultées au besoin. Dans le tableau présenté, il y a la section « Boîte à outils » qui est très intéressante, car on y retrouve plusieurs nouveautés.

À partir de l'an prochain, les nouveaux membres recevront cette information tout de suite en début d'année. Deux fichiers importants seront également remis à tous les membres du C.É. : *Pouvoirs d'un C.É., ses rôles et ses collaborateurs* et *Calendrier des principaux sujets traités au C.É.*

Il faut maintenant convenir d'une façon dont les membres visionneront les capsules. Il est proposé que chacun des membres écoute les capsules (d'une durée totale d'environ 33 minutes) et signe un document qui en fait foi. Cette auto-déclaration sera fournie aux membres, avant la prochaine rencontre du 2 juin. De plus, les fiches des sujets traités seront fournies aux membres.

Les membres sont en accord avec cette façon de faire.

## **17. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (ART.42 ET 43)**

Madame Annie Gosselin consulte les membres afin de confirmer le nombre de membres au conseil d'établissement l'an prochain. Il est suggéré de poursuivre avec le même nombre de représentants pour les parents (8), les membres du personnel enseignants (6), soutien (1), professionnel (1) ainsi que les représentants de la communauté (2) et les élèves (2).

Monsieur Carl-Éric Guertin trouve que la composition est la même depuis des années et que tout fonctionne très bien.

Monsieur Christian Poulin propose l'adoption de la composition du Conseil d'établissement, appuyée de Madame Johanne Tremblay.

C.E. 20-21-41

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **18. PROJET ÉDUCATIF**

### **18.1 SONDAGE AUX PARENTS POUR ÉVALUER LE PROJET ÉDUCATIF**

Madame Annie Gosselin parle de l'évolution du projet éducatif. La dernière rencontre a eu lieu le 14 avril dernier.

Diplomation : Les moyens mis en œuvre sauf celui en lien avec l'orthographe.

Prévention des apprentissages : Les moyens ont été réalisés. Un sondage sera envoyé aux enseignants afin de connaître la stratégie utilisée et les moyens mis en place en lien avec l'enseignement efficace.

Chantier – Prévention comportements : Les moyens sont plus ou moins mis en place pour l'instant. Les travaux sont en cours. Il reste le document des règles de vie de l'école à travailler.

Chantier – Motivation : Les moyens sont mis en place sauf ceux reliés aux tournois sportifs interclasses et les activités parascolaires.

Chantier – Communication : Les moyens ont été mis en place en partie. Une bonne participation est observée pour les coupons-mérite.

L'équipe-école sera consultée sur les propositions suggérées pour le plan d'action. Celui-ci pourra être présenté au Conseil d'établissement par la suite. Un sondage sera aussi envoyé aux parents, aux élèves et au personnel pour évaluer le projet éducatif.

Une rencontre sera prévue pour finaliser le court sondage et pour mesurer s'il y a avancement.

## **19. INFORMATION DE LA DIRECTION**

### **19.1 PROJECTION DE LA CLIENTÈLE 2021-2022**

Madame Annie Gosselin fait le bilan de la projection pour l'an prochain.

Environ 1250 élèves au total (versus 1100 élèves cette année) :

- 11 groupes de secondaire 1
- 12 groupes de secondaire 2
- 6 groupes de secondaire 3
- 7 groupes de secondaire 4
- 6 groupes de secondaire 5
- 1 groupe de CPC
- 1 groupe de FMSS
- 1 groupe de Pré-DEP
- TOTAL 45 groupes, mais avec la possibilité d'ouvrir un groupe de plus en secondaire 1.

Si l'an prochain nous sommes encore en contexte Covid, c'est-à-dire en classe-bulle, nous avons besoin de 4 locaux de plus que cette année. Nous avons déjà analysé la situation en changeant la vocation de certains locaux et/ou en déplaçant les bureaux de certains membres du personnel.

### **19.2 ACTIVITÉS ET SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE**

Madame Sonie Boulet complète ce que les représentants des élèves ont mentionné plus tôt.

Concernant le déjeuner des finissants, il aura lieu en classe-bulle avec des boîtes à lunch individuelles. La graduation aura lieu à l'auditorium, en classe-bulle également. Le gala méritas se déroulera sous la même formule que l'an passé, le méritas sera livré chez l'élève par un membre du personnel et un montage vidéo sera envoyé aux élèves. Le gala sportif se déroulera de façon virtuelle et un vidéo sera également fait. Pour le bal des finissants, pour l'instant, le Manoir du Lac Delage est réservé s'il y a la possibilité de tenir l'événement à l'extérieur. Le spectacle de danse sera filmé du 13 au 15 mai et il sera ensuite présenté de façon virtuelle également.

## **20. CALENDRIER DES ACTIVITÉS / SORTIES ÉDUCATIVES (art. 87)**

Les activités sont toujours approuvées par les membres du Conseil d'établissement suite aux rencontres du CPE tenues à l'école, chaque jour 8.

## **21. CORRESPONDANCE DE LA PRÉSIDENTE**

Monsieur Carl-Éric Guertin mentionne qu'il n'y a pas de correspondance.

## **22. AUTRES SUJETS**

### **22.1 CONCENTRATIONS**

Monsieur Jérôme Thibaudeau est en faveur des concentrations. Il se questionne sur le fait que les concentrations sont offertes seulement aux élèves de secondaire 1, 2 et 3. Il demande si la possibilité de l'offrir aux élèves de secondaire 4 et 5 a déjà été analysée en profondeur.

Madame Geneviève Cyr pense aussi que ça vaudrait la peine d'analyser les possibilités d'offrir certaines concentrations durant les 5 années.

Madame Annie Gosselin explique que la problématique reliée aux élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire est que les élèves ont des cours optionnels à choisir, comme la physique et la chimie pour poursuivre leur parcours scolaire. S'il y a des écoles qui offrent les concentrations pendant 5 ans, nous pourrions analyser leurs grilles-matières.

Monsieur Jérôme Thibaudeau transmettra à la direction les noms des écoles qui offrent cette possibilité, s'il y en a.

## **23. QUESTIONS DES MEMBRES**

Monsieur Jérôme Thibaudeau demande comment fonctionnent les surveillances sur l'heure du midi. Il se demande si faire appel à des parents bénévoles pourrait être une option envisageable?

Madame Annie Gosselin explique qu'il est vrai que certaines classes sont plus difficiles et que l'équivalent d'un service de garde serait nécessaire. Deux semaines avant la fermeture de l'école, la direction a fait appel au volontariat du personnel de l'école. Des demandes d'ajouts d'employés ont été faites, mais il est difficile de trouver des personnes intéressées à travailler une heure et demie par jour et plusieurs trouvent que notre école se situe trop loin. Les parents intéressés à faire de la surveillance devraient faire le même processus que n'importe qui d'autre, soit vivre le processus d'embauche du Centre de services scolaire, c'est-à-dire, faire l'entrevue et compléter le formulaire d'antécédents judiciaires.

**24. LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur Carl-Éric Guertin remercie les membres. La date de la prochaine et dernière rencontre de l'année scolaire est le 2 juin.

C.E. 20-21-43

Monsieur Christian Poulin secondée par Madame Julie Bélisle propose la levée de l'assemblée à 21 h 10.



Anick Bédard,  
Secrétaire de la rencontre



Carl-Éric Guertin  
Président